

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE AU 228, RUE PRINCIPALE À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD LE 8 SEPTEMBRE 2025, À 20 h 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE, MAIRE.**

**1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Invitée :

- Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h30.

**3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Rés.3592-09-25

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
  - 4.1. Procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2025
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
  - 9.1. Bibliothèque
  - 9.2. Comité culturel de la MRC de Bécancour
  - 9.3. Régie de la gestion des déchets
  - 9.4. Régionalisation de l'aréna
  - 9.5. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Liste des revenus
11. Dépenses incompressibles
12. Comptes à payer
13. Règlements
  - 13.1. Adoption règlement
    - 13.1.1. Règlement décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets 2025-08-18
  - 13.2. Avis de motion
  - 13.3. Dépôt des règlements
14. Administration
  - 14.1. Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif
  - 14.2. Remboursement location salle Éric-Côté – Madame Diane Dubois
15. Travaux publics

- 15.1. Octroi de contrat pour le nettoyage et l'inspection télévisée de conduites d'égout
- 16. Urbanisme et environnement
  - 16.1. Liste des permis
  - 16.2. Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs
  - 16.3. Stratégie d'économie d'eau potable
- 17. Loisirs et cultures
  - 17.1. Salle multifonctionnelle Éric-Côté - rénovation
- 18. Demandes
  - 18.1. Album des finissants de l'école secondaire les Seigneuries
- 19. Affaires nouvelles
- 20. Période de questions
- 21. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE**

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

##### **4.1. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2025**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2025 ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 4 août 2025.

**ADOPTÉE**

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

#### **6. CORRESPONDANCE**

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 août 2025 et résume les communications ayant un intérêt public.

#### **7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

- L'implantation du logiciel Mi-consultants se poursuit ;
- Madame Amélie Hardy Demers, présidente d'élection ainsi que Mme Josiane Trottier, secrétaire d'élection ont suivi une formation d'une journée sur les élections le 27 août 2025 ;

#### **8. RAPPORT DU MAIRE**

Monsieur Simon Brunelle, maire ainsi que Mme Amélie Hardy Demers, directrice générale et greffière-trésorière ont assisté le 3 septembre à une présentation du Fonds région et ruralité – volet 2 et 3 par le MAMH à la MRC de Bécancour.

#### **9. RAPPORT DES COMITÉS**

##### **9.1. BIBLIOTHÈQUE LISE-BERGEVIN-DUCHARME**

- Mme Josiane Trottier, coordonnatrice, a assisté à une séance d'information concernant la Journée de la Grande lecture partagée qui aura lieu le 23 octobre ;
- La fin du mois d'août marque la fin des visites du camp de jour à la bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme ainsi que celle du club de lecture ;

- Il y a eu 141 prêts de livres en août 2025, 52 usagers ont utilisé la bibliothèque ainsi que 30 h heures de bénévolat.

## **9.2. COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DE BÉCANCOUR**

- La prochaine réunion aura lieu le 9 septembre 2025.

## **9.3. RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS**

- La prochaine réunion aura lieu le 23 septembre 2025 à Nicolet.

## **9.4. RÉGIONALISATION DE L'ARÉNA**

- Rien à cet item.

## **9.5. LOISIRS DE SAINTE-CECILE-DE-LEVRARD**

- Le 28 septembre aura lieu les rencontres Hydro-Québec dans le cadre des Journées de la culture. Deux activités gratuites seront offertes à la population. Un dîner pizza gratuit aura lieu avant les activités à la salle Éric-Côté.

## **10. LISTE DES REVENUS**

Député M. Donald Martel – subvention pour le club de lecture	350,00 \$
Droits de mutation	4 627,62 \$
Intérêts dépôt à terme	1 374,46 \$
Intérêts sur arrérages	201,29 \$
Locations salle Éric-Côté	150,00 \$
Loyer – terrain loué par Sogetel	1 000,00 \$
Loyer garderie – Août	142,00 \$
Opérateur en eau potable – Coopérative d'aqueduc du 5 <sup>e</sup> rang	151,80 \$
Opérateur en eau potable – Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford	1 595,00 \$
Opérateur en eau potable – Société d'aqueduc du Haut du 4 <sup>e</sup> rang	270,31 \$
Photocopies	6,25 \$
Société St-Jean-Baptiste – Subvention Jeudis en chanson	1 000,00 \$
Subvention PAVL – Volet entretien	61 163,00 \$
Taxes municipales 2024	704,21 \$
Taxes municipales 2025	7 441,92 \$
Trop perçu	253,13 \$
<b>Total</b>	<b>80 430,99 \$</b>

## **11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.3594-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 14 468,29 \$ ainsi que 19 540,47 \$ en salaires.

**ADOPTÉE**

<b>Numéro déboursé</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
202500301	Les entreprises D. Michel	1 <sup>er</sup> versement – entretien gazon (Rés. : 3511-04-25)	2 505,00 \$
202500302	Hélène Lambert	Ménage – juillet 2025	440,75 \$

202500303	Daniel Lapointe / Les Consultants DL	Honoraires professionnels – Plan ponceau route Gilles-Paquin (Rés. : 3570-07-25)	1 264,73 \$
202500304	Covris coopérative	Huile à moteur et essence	33,35 \$
202500305	VISA	Licence SOCAN pour les Jeudis en chansons	57,49 \$
202500306	VISA	Ajustement taxes	0,01 \$
202500307	Buropro Citations	Achat de livres	470,43 \$
202500308	Receveur général du Canada	DAS – Août 2025	1 989,83 \$
202500309	Ministre du Revenu du Québec	DAS – Août 2025	5 635,82 \$
202500310	Industrielle Alliance	RVER – Août 2025	2 070,88 \$
		<b>TOTAL :</b>	<b>14 468,29 \$</b>

## 12. COMPTES À PAYER

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.3595-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de **96 026,74 \$** :

**ADOPTÉE**

Numéro déboursé	Fournisseurs	Description	Montant
202500311	Excavation Denis Demers inc.	Nettoyage des accotement route Amédée-Neault (Rés. :3533-05-25), réparation bris d'eau rang Saint-François-Xavier et travaux au parc Georgette-Baril	9 466,47 \$
202500312	Huot	Matériaux pour ponceaux et aqueduc	2 173,46 \$
202500313	RIGIDBNY	Quote-part ordure et recyclable	3 671,88 \$
202500314	CRSBP	Frais de reliure	19,55 \$
202500315	Yvette Demers	Honoraires professionnels - responsable de la collection	300,00 \$
202500316	Pierre Carignan	Frais de déplacement	56,50 \$
202500317	MRC de Bécancour	3 <sup>e</sup> versement quote-part et frais de transport collectif pour le camp de jour	16 156,97 \$
202500318	Le Sagittaire	Fourniture pour le parc Georgette-Baril	148,08 \$
202500319	Matériaux Fortierville	Matériaux pour bases de béton au parc Georgette-Baril et asphaltes froides	477,91 \$
202500320	Mécanique Yvon Cossette	Deux lames de débroussailleuses	66,57 \$
202500321	Mario Demers	Remboursement quincaillerie pour les pompes de la station de pompage	114,87 \$
202500322	Les Entreprises D. Michel	2 <sup>e</sup> versement entretien du gazon (Rés. : 3511-04-25)	2 505,00 \$
202500323	Covris Coopérative	Quincailleries diverses	85,33 \$

202500324	Entreprises R.M. Pépin inc.	Fauchage des chemins (deux côtés) (Rés. : 3497-03-25)	9 381,96 \$
202500325	SSIRMRCB	3 <sup>e</sup> versement quote-part incendie	21 993,00 \$
202500326	Simon Brunelle	Frais de déplacement	40,75 \$
202500327	Hélène Lambert	Ménage – août 2025	209,63 \$
202500328	Amélie Hardy Demers	Frais de déplacement	17,50 \$
202500329	Croix-Rouge canadienne	Entente de services aux sinistrés (Rés. : 3305-07-24)	225,00 \$
202500330	Aubin Pélissier	Remplacement moteur thermopompe – 219, rue principale	740,72 \$
202500331	Jacques Tousignant	Honoraires professionnels – travaux de coffrage au parc Georgette-Baril	773,56 \$
202500332	Béton Crête inc.	Ciment pour bases de béton au parc Georgette-Baril (Rés. : 3538-05-25)	1 163,96 \$
202500333	Eurofins Environex	Analyses d'eau – août 2025	636,10 \$
202500334	ZaniCom	Soutien technique – site Web	90,55 \$
202500335	Buropro Citation	Achat de livres	367,64 \$
202500336	Yvon Roy entrepreneur électricien	Contrat d'entretien annuel systèmes d'alarme	712,85 \$
202500337	APPABNY	Don – 3 <sup>e</sup> édition Traversée d'Érik (Rés. : 3589-08-25)	50,00 \$
202500338	Pluritec Ltée	Audit station de pompage (Résl. : 3311-07-24)	6 093,68 \$
202500339	Techni-Consultant inc.	Honoraires professionnels – MAJ du PI – devis inspection par caméras (Résl. : 3478-02-25)	991,66 \$
202500340	La Capital Assureur de l'administration	Assurances collectives – septembre 2025	2 364,00 \$
202500341	André Mélançon	2 <sup>e</sup> versement entretien des plates-bandes (Rés. : 3532-05-25)	1 520,00 \$
202500342	Lyne Bertrand	Remboursement achat pour le camp de jour et frais de postes	366,11 \$
202500343	Logixia	Support technique et licence mensuel Anydesk	17,25 \$
202500344	Groupe Kopers inc	Honoraires professionnels – frais programmation télémétrie	3 736,69 \$
202500345	Cauca	Alertes de masse	38,24 \$
202500346	Daniel Lapointe / Les Consultants DL	Honoraires professionnels – Plan ponceau route Gilles-Paquin (Rés. : 3570-07-25)	2 524,85 \$
202500347	Ranch Dupont senc	Sortie du camp de jour	243,87 \$
202500348	Tessier Récréo-Parc	Parc Georgette-Baril – siège parent-enfant (Rés. : 3539-05-25)	4 065,52 \$
202500349	Hydro-Québec	Électricité – lumière de rue	160,62 \$
202500350	Hydro-Québec	Électricité – station de pompage	1 200,13 \$
202500351	Sogetel	Internet et téléphone	809,59 \$

202500352	Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc.	Remboursement don de R. Matthews pour l'entretien du cimetière	50,00 \$
202500353	Fonds d'information	Droits de mutation	18,00 \$
202500354	Bell Mobilité inc	Cellulaire inspecteur municipal – septembre 2025	57,53 \$
202500355	VISA	Achat de café	20,97 \$
202500356	Diane Dubois	Remboursement acompte location salle Éric-Côté (Rés. : 3598-09-25)	50,00 \$
202500357	Bell Mobilité inc	Cellulaire inspecteur municipal – août 2025	52,22 \$
	<b>Total</b>		<b>96 026,74 \$</b>

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

### 13. RÈGLEMENTS

#### 13.1 ADOPTION RÈGLEMENT

##### 13.1.1 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS #2025-08-18

ATTENDU QU'une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre 0-9), étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné le 4 août 2025 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

ATTENDU QU'un accord sur le partage de l'actif et du passif a été conclu entre la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets et la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard ;

Rés.3596-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le règlement #2025-08-18 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets soit adopté.

##### ARTICLE 1

La partie du territoire de Saint-Pierre-les-Becquets délimité par la description et le plan ci-joints comme Annexe A et faits le 30 octobre 2022 sous le numéro 2230 de ses minutes par monsieur Charles Tousignant, arpenteur-géomètre, est annexée au territoire de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

- Lot 6 132 889
- Lot 6 132 890
- Lot 6 132 902
- Lot 6 132 899
- Lot 6 132 901
- Lot 6 132 900
- Lot 6 132 895
- Lot 6 132 896 Ptie
- Lot 6 134 359
- Lot 6 134 347

##### ARTICLE 2

Le territoire décrit à l'article 1 sera, à la date d'entrée en vigueur du présent règlement, rattaché au territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard.

ARTICLE 3

L'annexion est faite sans condition.

ARTICLE 4

Les municipalités de Sainte-Cécile-de-Lévrard et de Saint-Pierre-les-Becquets n'ont identifié aucun élément à prendre en considération dans le partage de l'actif et du passif. Aucun partage de l'actif et du passif n'aura lieu.

ARTICLE 5

Le présent règlement remplace et abroge le règlement #2024-05-05 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉE**

**13.2 AVIS DE MOTION**

**13.3 DÉPÔT DES RÈGLEMENTS**

**14. ADMINISTRATION**

**14.1 APPEL DE PROJETS EN APPUI A L'OFFRE CULTURELLE DANS LE PARCOURS EDUCATIF**

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications du Québec lance un appel de projets afin de soutenir les initiatives culturelles destinées aux jeunes en milieu scolaire, par le biais du programme « Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif »;

ATTENDU que la Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme, en collaboration avec la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, souhaite soumettre un projet culturel en partenariat avec les écoles de la région, dans le but de favoriser l'accès des jeunes à la culture et de stimuler leur créativité;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans les objectifs du ministère en matière de démocratisation culturelle et de promotion de la lecture, de l'expression artistique et de la culture québécoise auprès des jeunes;

ATTENDU que la municipalité reconnaît l'importance de soutenir les initiatives culturelles locales et le rôle fondamental que joue la bibliothèque dans l'enrichissement culturel et éducatif de la communauté;

Rés.3597-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Lévrard appuie la Bibliothèque Lise-Bergevin-Ducharme dans le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projets du ministère de la Culture et des Communications intitulé « *Appel de projets en appui à l'offre culturelle dans le parcours éducatif* »;

QUE la municipalité s'engage à soutenir la réalisation du projet proposé, notamment en offrant une collaboration logistique et administrative, selon ses capacités et les besoins du projet;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, Mme Amélie Hardy Demers, soit autorisée à signer les documents nécessaires à la présentation de cette demande de subvention.

**ADOPTÉE**

**14.2 REMBOURSEMENT LOCATION SALLE ERIC-COTE – MADAME DIANE DUBOIS**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Diane Dubois a loué la salle Éric-Côté pour le 25 décembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT QU'**un acompte de 50,00 \$ a été payé le 18 décembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Diane Dubois ne loue plus la salle Éric-Côté ;

Rés.3598-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le remboursement de Mme Diane Dubois pour un montant de 50,00 \$, puisque celle-ci ne loue plus la salle Éric-Côté le 25 décembre 2025.

**ADOPTÉE**

**15. TRAVAUX PUBLICS**

**15.1 OCTROI DE CONTRAT POUR LE NETTOYAGE ET L'INSPECTION TELEVISEE DE CONDUITES D'EGOUT**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des propositions pour le nettoyage et l'inspection télévisée de conduites d'égout ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'ouverture des propositions, le 13 août 2025, sept (7) des huit (8) entreprises invitées ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite ;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats des propositions se détaillent comme suit :

Nom du fournisseur	Prix soumis (Taxes incluses)	Rang
ICR EXPERT	25 913,93 \$	1
GROUPE ADE	29 618,00 \$	2
ORTEC	31 251,76 \$	3
CAN-INSPEC	31 285,87 \$	4
IPRIMA	36 575,27 \$	5
CAN-EXPLORE	49 533,53 \$	6
INSPEC-VISION	N/A	N/A

**CONSIDÉRANT QUE** six (6) des sept (7) propositions ont été jugées conformes ;

Rés.3599-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que le mandat soit octroyé à la firme « **ICR Expert inc.** » pour un montant de 25 913,93 \$ ;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Amélie Hardy Demers, à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis afin de donner effet à la présente résolution ;

Que cette dépense soit financée à même la subvention provenant du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2029, conformément aux modalités du programme ;

Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-020-00-670 (TECQ 2024-2025).

**ADOPTÉE**

**16. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**16.1 LISTE DES PERMIS**

Un permis de rénovation a délivré en août 2025.

**16.2 DÉPÔT DES CERTIFICATS D'ANALYSE OFFICIELS DES RÉSEAUX D'AQUEDUCS**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du conseil municipal les certificats d'analyse officiels des réseaux d'aqueducs pour le mois d'août 2025.

**16.3 STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2024**

Le bilan de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable incluant les Audits de l'eau de l'American Water Works Association et l'Outil d'évaluation des besoins d'investissement pour l'année 2024 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Aucune recommandation n'est mentionnée pour l'année 2024.

**17 LOISIRS**

**17.1 SALLE MULTIFONCTIONNELLE ÉRIC-CÔTÉ – RÉNOVATION**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a reçu une subvention de 75 000 \$ dans le cadre du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (Québec) pour les infrastructures municipales à vocation municipale, culturelle, communautaire, sportive et de loisir ;

**ATTENDU QUE** la salle multifonctionnelle Éric-Côté nécessite des améliorations afin d'optimiser l'entreposage du mobilier tel que les chaises et les tables ;

**ATTENDU QUE** l'ajout d'un accès à la salle de rangement situé à l'arrière de la cuisine est jugé nécessaire pour répondre aux besoins logistiques de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** qu'une demande de soumission (#31493) a été demandé Construction Pérusse inc. de Parisville ;

Rés.3600-09-25

**EN CONSÉQUENCE**, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser la rénovation de la salle multifonctionnelle Éric-Côté afin de créer un accès à la salle de rangement situé à l'arrière de la cuisine pour l'entreposage des chaises et des tables et d'accepter le soumission #31493 de Construction Pérusse inc pour la somme de 4 200,00 \$, taxes en sus.

**QUE** 4 409,48 \$ \$ soit pris dans la TECQ 2024-2029 soit affecté au paiement de cette dépense ;

Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #23-020-00-670 (TECQ).

**ADOPTÉE**

**18 DEMANDES**

**18.1 ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LES SEIGNEURIES**

Rés.3601-09-25

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de commanditer l'album des finissants de l'École Secondaire Les Seigneuries pour un montant de 40,00 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire #02-190-00-970 (Dons organisme sans but lucratif).

**ADOPTÉE**

**19 AFFAIRES NOUVELLES**

## **20 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

## **21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.3602-09-25

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance du conseil à 21h30.

**ADOPTÉE**

Je, Simon Brunelle, approuve toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

---

Simon Brunelle, maire

---

Amélie Hardy Demers directrice générale  
et greffière-trésorière